

## Acteurs au quotidien...

« Est bénévole toute personne qui s'engage, librement, pour mener une action, non salariée, en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel, familial. » (Définition du Conseil économique, social et environnemental).

La plupart de ces bénévoles, engagés dans une ou plusieurs associations, s'attachent au développement des pratiques culturelles, sportives, artistiques... qui contribuent, largement nous le savons tous, à l'éducation populaire, favorisent l'accès à la citoyenneté comme la transformation sociale.

Toutes ces pratiques en effet permettent à tout un chacun de stimuler son expression, son esprit critique, son épanouissement, de mieux se réaliser, de mieux connaître l'autre, de s'ouvrir au monde, d'acquérir « sa » liberté, de s'émanciper et de devenir acteur...de la cité.

Un tel engagement est assurément un acte citoyen !

Et que dire de celui des « indignés », « ensemble pour un changement mondial », de Madrid, de Lisbonne, de Rome, de New York, de Grèce, de Londres, du Canada, de Johannesburg, de Mexico, de Bruxelles, de Francfort... ?

Même le futur directeur de la BCE dit que « les jeunes ont raison d'être indignés » !

## Pétronille et la sentinelle (6)

